



SOLIDARITE AVEC LES COLLEGUES DU SPIP 33

Les événements tragiques intervenus à Mérignac ont provoqué émotion et effroi dans la population mais également auprès de nous tous, professionnels de la justice. Cet événement dramatique suscite un regain d'intérêt dans les médias et on ne peut que constater que depuis l'affaire de Nantes, il y a 10 ans, raccourcis et approximations sur nos missions perdurent....

De nouveau le SPIP est pointé du doigt sans d'autre forme de procès.

Alors de nouveau nous voulons rappeler que le SPIP ne pourra jamais garantir qu'un justiciable ne commette pas un acte dramatique. Nous voulons dénoncer également la récupération par les politiques de tous bords de tels événements qui ne font que renforcer des idées populistes ineptes.

Nous demandons enfin au DAP et au ministère d'apporter tout son appui aux collègues du SPIP 33.

La CGT IP 17 reste mobilisée et apporte tout son soutien aux collègues entendus par l'inspection mais également à tout le personnel du SPIP de Bordeaux.

Rochefort, le 10 mai 2020

Le Syndicat CGT SPIP 17